



52^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 – Débat général

Intervention de S.E.M. Marc Bichler, Représentant permanent du Luxembourg

22 mars 2023

Monsieur le Président,

L'invasion de l'Ukraine par la **Russie** est désormais dans sa deuxième année. Parmi les nombreux crimes commis par les forces russes depuis le début de l'agression illégale contre l'Ukraine, ma délégation condamne de la manière la plus ferme le programme d'enlèvement, de déportation et d'adoption forcée d'enfants ukrainiens vers le territoire russe.

Dans toutes les régions du monde, ma délégation est profondément préoccupée par la réduction de l'espace civil, ainsi que par l'augmentation de la répression et des pratiques d'intimidation à l'encontre de défenseurs et défenseuses des droits humains, de représentants des médias, d'opposants politiques, ainsi que de juges et d'avocats.

Au **Belarus**, le Luxembourg condamne l'augmentation de la répression et des poursuites par les autorités, qui visent à éliminer les voix indépendantes dans le pays. Il est préoccupant de constater que plus de 1 300 personnes sont actuellement détenues pour des motifs politiques.

En **Iran**, depuis maintenant six mois, les autorités répriment brutalement les vastes manifestations qui continuent d'avoir lieu dans le pays, souvent initiées par les femmes pour défendre leurs droits fondamentaux. Les forces de l'ordre iraniennes font un usage excessif de la force et continuent d'arrêter de nombreux manifestant pacifiques. Le Luxembourg s'inquiète fortement des allégations de torture et de mauvais traitement subis en détention.

Le Luxembourg est également alarmé par la gravité de la situation des femmes et des filles en **Afghanistan**. Ma délégation dénonce le démantèlement continu et systématique de l'état de droit et de l'indépendance du système judiciaire dans le pays.

Monsieur le Président,

Dans les zones de conflits, plus de 27 millions d'enfants ne sont pas scolarisés. Ce chiffre élevé est en grande partie dû aux attaques visant des écoles, lesquelles sont particulièrement répandues en **République démocratique du Congo**, au **Mali** et au **Myanmar** notamment. Parce que chaque enfant a le droit d'aller à l'école, et ce sans crainte pour sa vie, ma délégation condamne fermement toute forme d'attaques envers des écoles, ou l'utilisation de celles-ci à des fins militaires.

Enfin, le Luxembourg est extrêmement préoccupé par les violations des droits humains et l'aggravation des situations humanitaires, au **Yémen**, en **Syrie** et en **Afghanistan**, et qui ont provoqué de nombreux déplacés internes et réfugiés.

Je vous remercie.